



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet du métro m2 est adapté pour respecter le budget de 590 millions de francs

Le budget actualisé du métro m2 se monte à 605.8 millions de francs, soit 15.8 millions de plus que le crédit d'investissement voté. Soucieux de respecter le budget, le Conseil d'Etat et le conseil d'administration de la société Métro Lausanne-Ouchy SA, qui construit le métro, se sont mis d'accord sur des modifications techniques du projet et des transferts de coûts sur l'exploitation.

Le budget global du métro m2 tel que présenté au Grand Conseil et accepté en votation populaire s'élève à 590 millions de francs. La base des prix est le 4ème trimestre 2000, sauf pour le matériel roulant et les automatismes où les prix sont du 4ème trimestre 1999.

Conformément à sa mission, l'équipe de projet mise en place par la société Métro Lausanne-Ouchy SA (LO), à qui le Département des infrastructures a remis le projet m2 par convention en août 2003, a procédé à une revue du projet et a actualisé le budget. Elle a identifié des plus-values et des moins-values - dont des réductions de l'ordre de 30 millions de francs sur les ouvrages de génie civil. Elle a également identifié des risques et surcoûts possibles qui ne sont pas provisionnés : risques liés au génie civil, au système de transport et au planning ; surcoûts possibles liés à un report du projet et une évolution des exigences en matière de protection incendie. Ils sont estimés à 21 millions de francs et, s'ils se concrétisent, feront l'objet d'une décision parlementaire pour la partie qui ne serait pas couverte par les réserves et imprévus budgétisés à hauteur de 23.6 millions de francs.

Le budget révisé hors risque se monte à 605.8 millions de francs, soit une plus-value de 15.8 millions de francs par rapport au crédit d'investissement de 590 millions de francs. Pour respecter ce montant, le Conseil d'Etat et le conseil d'administration du LO ont décidé conjointement de modifier le projet du m2 par deux types de mesures :

- des réductions ou optimisations du projet : suppression des onduleurs et de l'oeuvre d'art, (qui sera financée par sponsoring), et contrat leasing pour le matériel roulant. Economies : 3.9 millions de francs ;

- des transferts de charges du budget d'investissement au budget d'exploitation (sous-stations électriques, stock de pièces de rechange et automates à billets). Economies : 11,9 millions de francs.

D'autres modifications du projet ont été examinées (par exemple suppression de deux stations). Il a cependant été considéré qu'elles portaient une atteinte trop grave au projet sur lequel les Vaudoises et les Vaudois ont voté.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 juin 2004

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DINF, François Marthaler, chef du Département des infrastructures, tél. 021 316 70 01